

Les subsides

Enfin, au sujet des sommets, certains termes sont sujets à confusion. Le secrétaire parlementaire en a parlé brièvement dans sa question plus tôt, mais je me rends compte qu'il parlait alors d'un sommet bilatéral. Pour tirer les choses au clair, je tiens à vous signaler que dans ma réponse, j'ai parlé du sommet de 1984 entre les sept pays industrialisés. Je me rends compte, d'après le discours du ministre, qu'il faisait allusion à un sommet qui a eu lieu en 1984 entre le Canada et les États-Unis. Ce n'est pas de cela que j'ai parlé dans ma réponse. Dans ma réponse, j'ai parlé du fameux sommet de 1984 tenu à Bonn, je crois, entre les sept pays industrialisés, qui ont parlé entre autres des pluies acides et ce, à juste titre, puisqu'ils sont les principaux pollueurs industriels du monde.

M. McMillan: Je n'ai jamais voulu laisser entendre, ni jamais dit, je pense, qu'il n'y a eu aucune planification avant que le gouvernement dont je fais partie ne décide de renforcer les niveaux d'émissions autorisés pour les véhicules à moteur légers. Le gouvernement, et ses prédécesseurs, ont procédé à de nombreux travaux scientifiques et longuement réfléchi à cette question, mais on s'en était toujours tenu aux travaux préliminaires. Il a fallu l'arrivée de notre gouvernement pour regrouper tous ces travaux préparatoires et mettre en vigueur les mesures de contrôle dont j'ai parlé dans mon discours.

Les normes relatives aux contrôles d'émissions touchant les véhicules légers qui entreront en vigueur en septembre 1987 et s'appliqueront aux modèles de 1988 vont augmenter de 45 p. 100, ce qui les portera au niveau de celles des États-Unis, lesquelles, jusqu'ici, étaient trois fois plus strictes que les nôtres.

Pour répondre à la deuxième question, il est révélateur—et je ne cherche pas à être sectaire—que l'opposition officielle propose à la Chambre une motion parfaitement louable, mais dans laquelle elle critique implicitement le gouvernement du Canada pour la façon dont il a abordé la question des pluies acides à Washington au cours des entretiens bilatéraux entre le premier ministre et le président des États-Unis. Quand ce parti était au pouvoir, il a catégoriquement refusé d'inscrire cette question à l'ordre du jour et n'a rien fait pour y trouver une solution efficace le cas échéant.

● (1250)

Quand mon parti formait l'opposition, nous avons posé de nombreuses questions à la Chambre, au cours de la période des questions, à la suite d'une rencontre entre le premier ministre et le président. Le député de Vancouver-Sud, le député de Parry Sound-Muskoka, le député de Bruce-Grey (M. Gurbin), d'autres et moi-même ont demandé au premier ministre et à d'autres ministres s'ils avaient abordé la question des pluies acides et si dans ce cas, une entente avait été conclue. Nous avons demandé si les parties avaient réalisé un compromis et à chaque fois sans exception, on nous a répondu, à notre grande déception et à celle des Canadiens, que la question n'avait même pas été abordée. Non seulement elle n'était pas inscrite à l'ordre du jour, mais on n'en avait même pas discuté de façon officieuse. Nous avons dit au premier ministre: «Vous avez certainement profité de cette rencontre avec le président des États-Unis à Williamsburg pour lui faire part des préoccupations des Canadiens au sujet de l'incidence des pluies acides sur notre environnement et sur celui des États-Unis?». Si cette question n'était pas officiellement inscrite à l'ordre du jour,

nous avons pensé que le premier ministre d'alors comptait au moins en discuter à titre officieux au cours d'un cocktail ou en accompagnant le président à sa voiture. On nous a tout simplement répondu qu'on n'estimait pas le moment bien choisi pour la faire.

Une fois, le premier ministre de l'époque m'a reproché d'avoir dit qu'il aurait dû soulever la question des pluies acides lorsqu'il a rencontré le président des États-Unis en Europe dans le cadre d'entretiens multilatéraux. Le premier ministre a déclaré: «Nous ne pouvons pas parler de tout. Lorsque je rencontre le président des États-Unis à un sommet entre différents pays, je ne peux pas aborder toutes les questions».

La question des pluies acides est particulièrement importante. C'est le problème écologique le plus important auquel se heurtent les États-Unis ou le Canada. Il ne s'agit pas simplement d'une question bilatérale, et encore moins d'une simple question écologique. Les pluies acides détruisent nos lacs, nos rivières et nos ruisseaux. Elles détruisent nos réserves de poissons et nuisent à notre agriculture. Elles dévastent nos forêts et la science a même prouvé qu'elles se répercutent sur la santé de la population.

Les députés du parti libéral ont pensé que la question n'était pas assez importante pour l'aborder avec le président des États-Unis à titre officieux et encore moins officiel. Aujourd'hui, ce parti a le culot et l'audace de venir à la Chambre et de reprocher à l'actuel premier ministre la manière dont il l'a soulevée à Washington. Je ne sais pas comment on appelle cela dans votre circonscription, monsieur le Président, mais dans la mienne ainsi qu'à Davenport, je suppose, c'est ce que l'on appelle de l'hypocrisie.

Le président suppléant (M. Charest): Reprenons le débat.

M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à féliciter le député de Davenport (M. Caccia) qui a donné à la Chambre et à tous les députés l'occasion de tourner leur attention vers cette question urgente. Je suis persuadé que chaque député reconnaît la nécessité urgente d'une action commune canado-américaine à l'égard du problème des pluies acides.

Je ne vois pas de raison qui empêche la motion en discussion d'être acceptée par tous les députés, surtout dans le cadre du nouveau Règlement qui s'applique à la Chambre. La motion ne comporte pas de condamnation et ne pose pas la question de confiance. C'est une façon remarquable pour la Chambre d'envoyer un message énergique à nos homologues du Congrès et du gouvernement américain, à savoir que si nous avons entrepris une sérieuse action concertée dans notre pays, nous savons que le problème des pluies acides ne se réglera pas tant qu'ils ne passeront pas eux-mêmes à l'action.

Les Canadiens savent depuis très longtemps que le problème des pluies acides est grave et qu'il ne fait que s'aggraver. Dès 1981, notre distingué Conseil national des recherches, dont la réputation n'est plus à faire, concluait dans un rapport scientifique d'une haute crédibilité que les retombées acides, ou pluies acides, constituaient un sujet de préoccupation majeur pour l'environnement dans beaucoup de régions de l'Amérique du Nord et qu'il s'agissait d'un problème transfrontalier.